



Le secteur vacances de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

4 – 6 ans

Dernière mise à jour
le : 14/02/2022

HIVER 2023

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 FÉVRIER

CHAMBON sur LAC – Puy de Dôme
« Le Grand Panorama »

PREMIÈRES NEIGES AVEC DOUDOU

063 001 003



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour entre 9h00 et 10h00 et seront repris le dernier jour entre 16h00 et 17h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En bus depuis Clermont-Ferrand.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : déjeuner

Dernier repas inclus : déjeuner.

SITE

► **Situation géographique** : Le village vacances "Le Grand Panorama" se situe à 875 m d'altitude, au Chambon sur Lac, dans le massif du Sancy, au cœur du Parc Régional des volcans d'Auvergne, au bord du lac, à 1,5 km de Muroi, avec son château médiéval magnifiquement restauré, et à 40 mn de Clermont-Ferrand et de la « Chaîne des Puys – Faille de Limagne » classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Lieu idéal de repos et d'oxygénation, c'est aussi un point de départ incontournable pour de nombreuses activités et excursions, grâce à son riche patrimoine environnemental et architectural.

► **Cadre de vie** : Les enfants dormiront dans des chambres de 2, 3 ou 4 lits, équipées d'une salle de bain avec douche, lavabo et toilettes. Le centre possède également 4 salles d'activité dont une salle polyvalente et un restaurant avec vue panoramique sur le lac Chambon.

Séjour en inclusion nous consulter-

► **Effectif du groupe** : 36 participants (*capacité du centre : 100 participants*)

ACTIVITES

Un séjour cocooning idéal pour votre enfant et son doudou.

Comme un grand, je pars en vacances à la neige. Chaudement emmitoufflé dans ma tenue d'hiver, la nature enneigée devient mon terrain de jeu et découverte

Si la priorité de ce séjour est axée sur le respect du rythme de vie des jeunes enfants, les activités amusantes et originales seront l'occasion pour chacun de profiter de ses vacances.

Les enfants pourront apprécier le cadre naturel des volcans d'Auvergne pour se consacrer aux activités de pleine nature en lien avec le lieu et la saison : visite de ferme pédagogique, réalisation de bonhomme de neige et autres sculptures, luge, bataille de boules de neige ou encore partir à la recherche des traces d'animaux...

Si la fraîcheur est parfois présente, c'est bien au chaud derrière la grande baie vitrée qui offre une vue panoramique sur le lac, que les enfants pourront choisir parmi un éventail d'activités proposées par l'équipe d'animation celles qu'ils ont envie de réaliser : comptines, ateliers de bricolage, loisirs créatifs, jeux variés... Un grand jeu te permettra de découvrir les animaux qui peuplent les environs et chaque début de soirée sera l'occasion de partager les premières veillées entre copains.

Pour ce séjour de proximité, le taux d'encadrement est augmenté afin d'assurer le confort affectif des enfants.

Séjour fratrie : Une sœur ou un frère plus âgés qui aimerait partir également ? Consultez le séjour 6-12 ans « Loisirs d'hiver » se déroulant aux mêmes dates et sur le même lieu.

Au programme également : grands jeux, balade en pleine nature, ateliers, jeux de plein air, veillées...

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** :

Le village vacances « Le Grand Panorama » est un établissement permanent, accueillant des séjours de vacances pour les enfants et les familles, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Éducation nationale.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés BAFA (ou équivalent) sous la direction d'un directeur diplômé BPJEPS ou BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique sur la base du projet éducatif de la Ligue de l'enseignement, dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

► **Vie collective** :

Des règles de vie collective seront instaurées en début de séjour avec les enfants, pour construire un cadre de séjour sain et bienveillant.

L'apprentissage de la vie en collectivité est une étape nécessaire dans le développement de l'enfant. Il apprend à vivre en groupe, à coopérer avec ses pairs, dans un processus de socialisation. Il construit sa personnalité. Ainsi, les animateurs auront à cœur d'accompagner les enfants dans cette construction, en leur donnant des responsabilités, et en valorisant leurs compétences.

► **Alimentation** :

Respect des coutumes alimentaires : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour

le remplacement de cet aliment par d'autres (cependant attention notre restaurant ne sert pas de repas halal ou casher). Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, le directeur mettra en place un blog "on donne des nouvelles", dans lequel vous trouverez chaque soir, la description de la journée passée ainsi que quelques photos.

C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :**

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. De par la nature des activités qui peuvent être pratiquées, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et résistants.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

L'enfant sera accompagné par un animateur sur son inventaire au départ et l'arrivée.

Le marquage est essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

► **Lavage du linge :**

Le linge de votre enfant sera lavé en cas de besoin. Cependant nous vous invitons à fournir les vêtements indiqués sur la fiche de trousseau.

► **Argent de poche :**

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme de 10 € nous semble raisonnable.

Afin de limiter la perte ou le vol, l'argent de poche pourra être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans, le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

► **Santé :**

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.

Il est primordial d'informer au préalable l'organisateur de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

La fiche sanitaire doit nous être retournée **au plus tard 15 jours avant le départ** afin d'anticiper les difficultés de chacun à l'adresse suivante : sejours@fal63.org ou au 31 rue Pélissier 63100 Clermont Ferrand.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.

► Le téléphone :

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence à ce numéro : **07 83 11 24 85**. En cas de soucis, l'équipe d'animation vous joindra directement.

En cas de nécessité pour le bien-être de l'enfant, celui-ci pourra appeler sa famille durant le séjour.

► Utilisation du téléphone mobile :

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont déconseillés. Quoi qu'il en soit c'est l'équipe pédagogique qui en définira les règles d'utilisation.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Adresse du centre et situation géographique :

Village vacances
« **Le Grand Panorama** »
4 Impasse les rives
Le Lac Chambon
63790 CHAMBON SUR LAC

